

L'Académie du Servette FC aux Eaux ?

L'Académie du Servette FC doit quitter son terrain « historique » de Balexert. Le canton a prévu d'y construire le nouveau cycle du Renard et pensait pouvoir relocaliser l'Académie dès le déclassement du terrain du « Pré-du-Stand » au Grand-Saconnex, avant que celui-ci soit refusé par votation populaire.

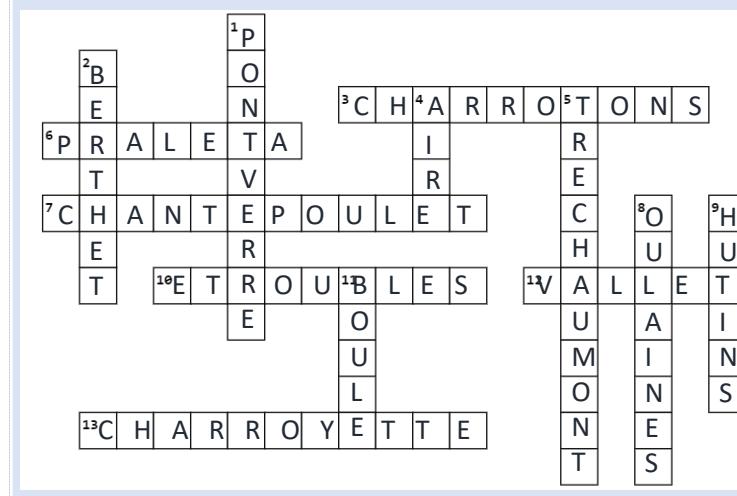
Le canton et l'Académie du Servette FC ont donc jeté leur dévolu sur le terrain des Evaux pour sa relocalisation. Suite notamment à une pétition rédigée par 5 associations et signée par 3'000 personnes, la totalité des élus de la commune d'Onex s'est prononcée contre cette installation, tout comme Demain Confignon qui a déposé une résolution demandant au canton de trouver un autre emplacement pour les raisons suivantes :

Absence de transparence : au moment du dépôt de la résolution, aucune information en provenance de l'Etat, de l'Académie ou de la Fondation des Evaux n'était en possession des conseillers municipaux, alors que les questions de mobilité concernent notre commune et celle d'Onex en premier lieu. Il est regrettable que le projet de convention devant être signé entre la Fondation des Evaux et l'Académie du Servette FC ne soit pas public.

Aspect temporaire du projet : compte tenu des investissements colossaux qui seront consentis, il va de soi que l'Académie n'a aucun intérêt à redéménager dans 10 ans. Plusieurs lieux pérennes et plus accessibles sont encore

Mots croisés réponses

Sur les chemins de Confignon



INFO DC N°3

| 2021

Élections à Confignon, 1 an déjà

Lors des dernières élections, la population de Confignon a manifesté son besoin de bouleverser sa représentation au sein des autorités communales, ainsi que leurs préceptes de fonctionnement, perçus notamment comme distants et peu transparents, en élisant massivement les candidates et candidats de la liste Demain Confignon.

Par votre vote, vous nous avez donné la liberté ;
liberté de penser, de nous exprimer, de poser des questions et de relayer vos demandes au sein des instances de la commune et du canton en toute indépendance.

Libres donc, mais avec le devoir **de vous représenter avec détermination pour :**

- Que les aménagements à venir permettent le **maintien et l'amélioration de la qualité de vie** de notre commune.
 - Une **gestion responsable** des deniers publics, **de votre argent**.
 - Le maintien et le développement de notre précieux **patrimoine naturel et boisé**.
 - Une **prise en compte accrue de vos intérêts** et de vos associations communales par des consultations, informations et rencontres régulières.
 - Plus de **transparence**, afin que la population soit informée des sujets qui la concerne et la préoccupe.

Notre seule ambition est la bonne gestion et le bon développement de notre commune, pour nous, nos enfants et petits-enfants. Certes, le fait d'être indépendants des partis cantonaux nous prive parfois de certains appuis. **Cela nous libère avant tout des pressions visant à substituer l'intérêt des Confignonaises et Confignonais à des « intérêts supérieurs » cantonaux**, et nous permet de promouvoir une gestion de la commune qui respecte vos intérêts prépondérants.

Bien que refusée, la résolution refusant l'installation de l'Académie du Servette FC aux Evaux présentée par Demain Confignon a permis d'aborder ce point en toute transparence devant le conseil municipal et la population. Cette manière de faire constitue un vrai changement politique dans notre commune.

Un changement accompagné par le succès devant le conseil municipal de plusieurs de nos résolutions et motions, comme la résolution intercommunale sur l'Aire, celle pour préserver un cordon boisé à Cressy ou encore celle voulant stopper l'installation de containers aux Cherpines

Toute notre équipe vous souhaite bonne lecture de votre journal.

*Martin Barcellini, président du Conseil municipal
Frédéric Reverchon et Christian Marti, Conseillers municipaux*

[Rejoignez-nous par Zoom](#)

Le samedi 17 avril de 10h à 11h pour nous faire part de vos préoccupations et dialoguer avec nous.

Connectez-vous avec le QR code



Retransmission des séances du Conseil municipal (CM)

N'hésitez pas à suivre le conseil municipal en live ou en replay sur la chaîne Youtube de la Mairie de Confignon.

Bilan: une année à défendre vos intérêts



SUJET

NOTRE PROGRAMME

CE QUE NOUS AVONS OBTENU

CE QUE NOUS DEVONS ENCORE FAIRE



Mobilité et environnement

Patrimoine arboré

Valoriser et protéger le patrimoine arboré de la commune

La protection des arbres de l'ensemble de la commune et le remplacement de ceux situés le long du chemin Pontverre et autour de la salle communale

Faire un suivi et un état des lieux régulier



Vallon de l'Aire

Protéger et valoriser le Vallon de l'Aire

Résolution intercommunale pour le suivi de la qualité de l'eau de l'Aire / Adoption d'une résolution intercommunale avec Onex, Bernex, Plan-les-Ouates, Lancy et Perly-Certoux pour le suivi de la quantité et de la qualité de l'eau de l'Aire / Plusieurs objets acceptés à l'unanimité pour la protection de l'Aire

Suivre l'application des textes adoptés et des travaux du COPIL Vallon de l'Aire (canton/communes)



Zone 30

Accroître la sécurité routière au sein de la commune

Mise en zone 30 des chemins de Murcie, Marais, Narly, Praleta, Grands-Champs et Mourlaz / Etude de bilan pour l'aménagement des zones 20 et 30 du village, des Marais et de Cressy

Faire respecter les limitations de vitesse / Régime 30 sur le Coteau et la route de Soral



Circulation

Privilégier la mobilité douce et refuser un nouvel axe routier reliant les Cherpines à Saint-Mathieu sur la césure verte.

Etude d'un nouvel itinéraire pour la tangentielle bus

Suivre de près les solutions proposées



Sécurité

Incivilités

Réduction des nuisances sonores et des déchets sauvages

Apaisement à Cressy suite à des rencontres entre les jeunes, les habitants, la FASE et la police municipale / Examen en cours dans d'autres quartiers, notamment Chaumont et Vuillonnex

Prévention, sensibilisation et surveillance à renforcer aux bords de l'Aire



Croissance mesurée et préservation du patrimoine

Zone villas

Préserver et valoriser la zone villas

Elaboration d'une stratégie visant son maintien sans modification de zones

Valorisation de la zone villas lors des demandes d'autorisations de construire / Mesures paysagères, préservation de la pleine terre et du patrimoine végétal et arboré, intégration au bâti existant



PLQ Cherpines

Diminuer la densité, créer des espaces verts de qualité et en quantité

Agrandissement du périmètre de l'école du secondaire II et de l'école primaire / Diminution de la densité / Développement du quartier en fonction de la capacité d'accueil des établissements scolaires

Agrandissement des Jardins de l'Aire / Maintien de la zone agricole jusqu'à la délivrance des autorisations de construire / Intégration des enjeux climatiques afin de lutter contre les îlots de chaleur / Aménagement d'espaces verts arborés et généreux



PLQ Vuillonnex

Réduction de la taille des bâtiments / Maintien de la place de jeu, du tennis club et de son restaurant / Mise en place d'un quartier de qualité et arboré

Révision du plan localisé de quartier / Etude pour relocaliser le tennis club à Confignon

Diminution de la densité et des gabarits des immeubles / Meilleure intégration des constructions au caractère villageois / Aménagement d'un parc de jeux proche du village



Chemin des Hutins

Privilégier la rénovation de l'immeuble 7-9 des Hutins pour des raisons économiques et de durabilité

En cours

Prendre une décision rapidement afin d'améliorer les conditions de vie des habitants



Maîtrise des finances

Comptes 2020 et budget 2021

Budget équilibré et optimisation des dépenses et des revenus

Réduction importante du déficit budgétaire / Maintien du taux d'imposition communal

Maîtrise des charges / Examen des comptes 2020 de la commune et des fondations

Gestion des finances

Meilleure vision de la gestion des finances à court, moyen et long termes

Mise en place d'un outil de planification financière efficace

Produire et analyser les résultats

Sobriété financière

Demander le gel du projet de transformation de l'annexe de la mairie devisé à 2 millions de francs

Obtenir la réponse concernant les montants de pénalités pour geler le projet ... en attente

GRAND MERCI

Julie RIEDER

Bienvenue !

Christian RUPP